

Les info-tests sont rédigés par Mme Dany Dégarie,
responsable des tests pour l'ARPAEQ

INFO-TESTS # 3

(7 octobre 2014)

STRUCTURE DES TESTS (ils sont divisés en 3 groupes)

Tests primaires ou de Club

Style libre : préliminaire et junior bronze
Habilités : préliminaire et junior bronze
Danses : préliminaire et junior bronze

Sanction : Aucune

Organisation : Directeurs des tests des clubs/écoles de patinage

Assignation des juges/évaluateurs : Directeurs des tests des clubs/école de patinage

Les tests de club se font à votre club à moins d'une entente au préalable avec un autre club. Ils peuvent aussi se faire lors d'une session de tests intermédiaires.

Tests intermédiaires (avec sanction)

Style libre : sénior bronze et junior argent
Habilités : sénior bronze et junior argent
Danses : sénior bronze et junior argent
Interprétation : introduction et bronze

Les tests primaires peuvent y être intégrés.

Sanction : Demande au bureau de Patinage Québec par la région

Organisation : Directeurs des tests des clubs/écoles de patinage

Assignation des juges/évaluateurs : Directeurs de tests des clubs et école de patinage.

Seulement les clubs détenant une sanction peuvent faire ces tests (voir date de demande de sanction sur le site de L'ARPAEQ)

Les clubs peuvent recevoir des patineurs de d'autres clubs pour les tests sénior bronze et junior argent à moins d'une entente au préalable avec le club pour les tests primaires.

Une inscription à un test primaire ou intermédiaire reçue à moins de 14 jours d'une session de tests ne peut en aucun cas être acceptée par un directeur de tests.

Si pour une raison extraordinaire, il vous faudrait inscrire un test à l'intérieur de ce délai, vous devez vous référer à votre évaluateur. Ce dernier est la seule personne pouvant accepter une inscription à un test passé le délai de 14 jours.

Un patineur a la possibilité de se retirer sans pénalité (avec remboursement) 14 jours avant la date prévue.

Tests centralisés (avec sanction)

C'est la région qui prend les inscriptions via les responsables des clubs.

Style libre : junior argent, sénior argent et or
Habilités : junior argent, sénior argent et or
Danses : junior argent, sénior argent et or
Interprétation : tous les niveaux (introduction, bronze, argent et or)
Hors région : diamant de danses

Sanction : demandes au Bureau de Patinage Québec par la région
Organisation : directeur régional des tests en collaboration avec le Bureau de Patinage Québec
Assignation des juges/évaluateurs : Bureau de Patinage Québec

Une inscription à un test centralisé reçue à moins de 21 jours ouvrables d'une session de tests ne peut en aucun cas être acceptée par un directeur de tests.

Un patineur a la possibilité de se retirer sans pénalité (avec remboursement) 14 jours avant la date prévue.

INFO TESTS # 2

(2 octobre 2014)

Question :

Un patineur veut essayer un test (de club, intermédiaire ou centralisé) à un autre endroit qu'à son club. Peut-il le faire?

Réponse :

Un candidat qui désire essayer un test à un autre endroit qu'à son club d'appartenance doit, au préalable, obtenir une attestation écrite de son club d'appartenance.

La responsable des tests du club interdira à un patineur d'essayer un test, si ce dernier n'a pas un numéro de Patinage Canada en règle. De plus, il doit s'assurer, avant la journée des tests, que le candidat remplisse toutes les conditions d'admissibilité.

La carte de patinage Canada doit être présentée à la responsable des tests du club et le numéro de patinage Canada doit figurer sur tous les formulaires et feuilles de récapitulation des tests. (Les refus ne devraient exister que dans les seuls cas mentionnés dans cette rubrique.)

Une autorisation écrite du directeur des tests du club d'appartenance du candidat à un test est absolument nécessaire pour qu'un test puisse être essayé à l'extérieur de son club ou de sa région.

Dany Dégarie.
Responsable régionale

TESTS HORS RÉGION

(23 septembre 2014)

À partir de septembre 2014, plus aucune autorisation régionale ne sera nécessaire pour effectuer des tests hors région (à l'extérieur de l'est du Québec). Vous pourrez vous inscrire via la personne ressource dans la région qui tient les tests. Par contre, vous devez fournir une autorisation de votre club, et ce même si ce sont des tests lors de camp hors saison ou des écoles.

Par la suite, votre club devra fournir une copie de la feuille de récapitulation à la région à l'adresse de la responsable régionale.

Notez bien que si des patineurs d'une autre région désirent faire des tests dans notre région, ils doivent se conformer aux règlements de leur région (souvent différents des nôtres). Donc nous devons vérifier avec leur région la procédure avant de les accepter.

INFO TESTS # 1

(2 octobre 2014)

Voici quelques exemples de situation qui vont vous aider à comprendre ce qu'est une session de tests primaires sans sanction :

Exemple no 1 :

La responsable des tests du club prend contact avec les entraîneurs de son club (pas avec les parents) pour leur demander s'ils ont des patineurs prêts pour des tests de niveau préliminaire et junior bronze. Après entente avec les entraîneurs en ce qui concerne les patineurs prêts. Celle-ci prend contact avec un officiel ou ...un club de son secteur qui organise déjà des tests primaire. La responsable prépare elle-même tous les documents et voit à l'organisation de la session de tests, ou fait parvenir les documents au club qui reçoit les tests.

Les entraîneurs préviennent les parents des patineurs afin de voir s'ils sont en accord pour que leur enfant se présente à un test (endroit, frais, etc). Il est à noter que seul un entraîneur ou un évaluateur en règle peut déterminer si un patineur est prêt ou non pour un test. La décision finale reviendra à l'entraîneur.

Exemple no 2 :

Un entraîneur prend contact avec la responsable des tests de son club pour lui

demander l'autorisation de faire essayer quelques tests de niveau préliminaire et junior bronze. Après entente avec la responsable des tests, celle-ci prend contact avec un officiel et prépare elle-même tous les documents et voit à l'organisation de la session de tests.

Prendre note que l'entraîneur doit obligatoirement prendre contact avec la responsable des tests avant de débiter toutes démarches. Il peut y avoir plusieurs sessions de niveau primaire sans sanction par saison dans un club.

Dany Dégarie.
Responsable régionale